

## Rwanda-Union Africaine: une présidence qui cause problème

<http://www.echosdafrique.com>

Emmanuel Neretse 27 décembre 2017



*Paul devra succéder à Alpha Condé à la tête de l'UA en 2018 (photo <http://www.guineenouvelles.com>)*

Comme il est de tradition, la présidence en exercice annuelle tournante de l'Union Africaine échoit cette année 2018 au rwandais Paul Kagame. Celui-ci aura, pendant 12 mois, à exprimer les positions de cette organisation devant les autres instances internationales tout comme le suivi sur l'exécution par la Commission des décisions des autres instances de l'organisation.

Or, les positions du président rwandais et de son gouvernement sur certains sujets sensibles et d'actualité sont en contradiction avec celles que l'Union Africaine, comme entité, a adoptées comme siennes. Ainsi :

– L'Union Africaine juge que la ville de Jérusalem doit appartenir à deux états : Israël et Palestine et que toute décision sur son statut doit sortir des négociations. Or Paul Kagame, pour son amitié avec l'état d'Israël et sa fidélité au protecteur américain ( USA), penche



Photo twitter

pour la reconnaissance de Jérusalem comme capitale de l'Etat d'Israël. Il l'a montré récemment lors du vote de l'Assemblée Générale des Nations Unies condamnant la décision de l'Administration Trump de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël. La plupart des pays membres de l'Union Africaine ont voté pour cette résolution joignant leurs voix aux 127 autres pays, sauf le Rwanda de Paul Kagame qui s'est abstenu tout comme 34 autres pays qui, par la suite, furent vivement remerciés par la Représentante des Etats Unis à l'ONU. Si donc, à ce moment, Kagame avait représenté l'UA dans cette instance, il aurait voté pour l'annexion de Jérusalem ou refusé de la condamner.

– La Commission de l'Union Africaine est l'organe exécutif de cette organisation. Elle est chargée d'exécuter les décisions prises par les autres instances comme les décisions prises lors des sommets des chefs d'Etats, les jugements et arrêts de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuple. Or, Paul Kagame ne reconnait pas la compétence de cette Cour et refuse même obstinément d'exécuter les jugements qu'elle a rendus notamment dans l'affaire concernant son opposante notoire Madame Victoire Ingabire qu'il détient en prison irrégulièrement depuis 2010. Maintenant qu'il va présider l'Union Africaine à partir de janvier 2018, va-t-il appeler à l'exécution des décisions de ses instances s'il les juge contraire à ses pratiques politiques ? Où va-t-il plutôt s'employer pendant, ces 12 mois, à détricoter le tissu des pratiques démocratiques et civilisées que l'UA était péniblement en train de tisser ? Ou travaillera-t-il à imposer son obscurantisme, pour autant qu'il le peut ?

– Le président en exercice de l'UA représente cette organisation lors des grandes rencontres internationales débattant de grands enjeux mondiaux. Or, pour la plupart de ces rendez-vous, les positions de Paul Kagame sont diamétralement opposées à celles de l'Union Africaine en tant qu'organisation défendant les intérêts de l'Afrique. Ainsi au G20, Paul Kagame y est reçu non pas comme chef d'Etat d'un petit pays africain, mais comme un grand agent des multinationales possédant une propriété privée de 26 338 km<sup>2</sup> au centre de l'Afrique et chez qui il faut passer pour faire des affaires et réaliser de gros profits dans la Région des Grands Lacs. De même la rencontre annuelle dite France-Afrique que Paul Kagame ne supporte que quand elle peut lui donner une occasion de faire chanter la France afin qu'elle abandonne les poursuites judiciaires engagées contre les auteurs de l'attentat terroriste du 06/4/1994 qui a notamment coûté la vie à trois citoyens français. Autrement dit, ses intérêts à défendre lors de telles rencontres n'ont rien à voir avec ceux des autres membres de l'UA qui, eux, sont préoccupés par le développement de leurs populations et par la paix et la sécurité pour voir dans quelle mesure la France en tant que partenaire pourrait les accompagner.

On le voit, la désignation par ses pairs de Paul Kagame pour présider l'Union Africaine pour 2018, loin d'être un détail diplomatique et protocolaire comme il se devait, pourrait devenir une source de contradictions et d'incohérences regrettables susceptibles d'entamer le peu de crédibilité qu'avait l'UA sur l'échiquier mondial.

**Emmanuel Neretse**

**27/12/2017**